

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de la  
Plateforme interreligieuse de Genève**

**31 mars 2009 au Centre St-Germain à 20h.**

Liste des membres présents (jointe)

7 procurations au président + 1 à Jean-Claude Mokry (Irène Savoy)

Excusé-e-s : Heinz Buschbeck, Nami Molawi, Jean-Clément Gössi, Sunim Mujin, Pierre Pailli, Lily Marie Johnson, Irène Savoy.

1 démission : Mme Kopp

**1. Accueil** par Nicolas Junod, président

**Méditation** par Guy Musy

**2. PV AG extraordinaire du 20.11.2008.**

Approuvé à l'unanimité

**3. Rapport d'activités du président et du Comité**

Nicolas Junod lit le rapport d'activités (ci-joint)

*Commentaires et demandes d'explications :*

Henri Maudet : Questions techniques concernant l'office cantonal de l'emploi pour le poste de la secrétaire.

Nicolas Junod : notamment les dates d'entrée en fonction de la personne choisie, sans choix de notre part. Le temps d'activités est de l'ordre de 6 à 9 mois ce qui représente un temps trop court pour aller jusqu'au terme d'un mandat complet. Qui par ailleurs est aussi difficile à prolonger.

Hafid Ouardiri : certaines communautés évoquées (comme les Chiites) souhaiteraient faire partie de la Plateforme. Selon quelles modalités ?

Nicolas Junod : les modalités d'acceptation sont toujours les mêmes : acceptation de la Charte et être une communauté constituée localement. Ce qui ne semble pas être le cas des zoroastriens ou des sikhs à Genève.

Irène Bartholdi : Pourquoi toutes les communautés orthodoxes (grecque, russe, roumaine, etc.) ne sont-elles pas représentées ?

Nicolas Junod : Il semble qu'il n'y a pas eu le souci de représentativité de toutes ces communautés - mais il faut aussi veiller à un certain équilibre entre chrétiens et les autres religions.

Henri Maudet : Quelle est la représentation des membres individuels au Comité ?

Jean-Claude Basset : d'abord l'intérêt personnel pour l'interreligieux mais aussi un engagement

Le rapport d'activités sera envoyé aux membres et à disposition sur le site internet

**4. Présentation des comptes 2008** par le trésorier Jacques Koller

Les comptes 2008 sont bouclés avec un excédent de dépenses de 390, 15. Mais la fortune est toujours négative .

A noter une baisse significative de la vente des calendriers interreligieux.

Suit une discussion sur le bien-fondé de vendre ou de distribuer des calendriers interreligieux lors de la conférence-débat du 4 avril à Uni Duffour organisée par le DIP et le Groupe citoyen « Culture religieuse et humaniste à l'école laïque ».

Jacques Koller souligne qu'il y a effectivement 40 cotisants à 50,- Fr.  
9 cotisants à ?

Les courriers sont adressés à 380 adresses.

Les changements d'adresses doivent être mentionnés auprès du président.

Suit un débat sur la manière de mettre à jour le fichier en motivant le paiement des cotisations collectives et individuelles. Claire Chimeli souligne l'importance de proposer des activités aux membres individuels durant l'année.

François Garaï rappelle qu'on ne peut voter aux AG qui si on est à jour de sa cotisation.

Décision est prise qu'un rappel de cotisation sera adressé avec la nouvelle brochure en préparation. Puis 2 rappels après quoi ces membres individuels seront rayés de nos listes. (Cf. article 9 des statuts).

Rapport des vérificateurs aux comptes lu par Claire Chimelli (en pièce jointe).

Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec décharge au trésorier.

Les vérificateurs aux comptes Claire Chimelli et Pierre Pailli souhaitant se retirer, Joseph Hug et Henri Maudet sont élus à l'unanimité.

## 5. Modification des statuts

Nicolas Junod soumet la lecture du document « Projet de modification des statuts de la Plateforme interreligieuse de Genève » qui a été envoyé par courrier.

En préalable, Guy Musy nous informe que les autorités de l'ECR souhaitent une modification de l'article 7.d à compléter par « pour autant que le quorum soit atteint ». Hafid Ouardiri souligne que le quorum doit inclure les différentes familles spirituelles et non seulement les membres.

### **Article 3 (buts)**

- alinéa 1 : **véritable** dialogue interreligieux
- alinéa 4 : s'engager ~~dans le cadre du dialogue interreligieux~~ en faveur de l'équité et de la paix

### **Article 6**

- f : ok
- i : ok

### **Article 7**

- a : ne pas changer
- b : Le comité travaille vers un consensus. Les décisions touchant aux principes fondamentaux se prennent à l'unanimité
- c : le comité désigne le Bureau : un-e président-e, deux vice-président-e-s, un-e trésorier-e et un-e secrétaire...
- d (article rétablit) : le Bureau est chargé de régler les affaires courantes et de préparer les séances du Comité ainsi que de proposer des décisions
- d(e) : les décisions du Comité sont prises à la majorité des 2/3 des familles spirituelles dont la liste se trouve en annexe

### **Article 8**

- c : des produits d'activités : ok  
Les cotisations doivent être payées avant la tenue de l'Assemblée générale pour l'exercice écoulé. (à ajouter)

#### **Article 9**

- ok

#### **Article 10**

- en cas de dissolution (supprimer la virgule)
- Décision est prise de garder l'ancienne rédaction en attendant informations complémentaires à propos de destination des fonds en cas de dissolution.  
Henri Maudet se charge de ces démarches.

Jean-Claude Basset fait remarquer que ces modifications de statuts ne peuvent être décidées qu'avec une majorité absolue (Cf. article 6.f). D'où nécessité d'une Assemblée extraordinaire.

Jean-Claude Mokry souligne l'importance de réfléchir aux modalités de désignation des membres individuels au Comité et s'élève contre la proposition faite de les exclure du droit de vote (Cf. projet article 7. a). François Garaï propose que les membres individuels puissent se regrouper avec leur famille spirituelle d'origine pour maintenir l'équilibre entre familles spirituelles au sein du comité.

### **6. Budget 2009 et cotisations**

Le budget 2009 s'élève à 39'955 Fr. Il prévoit un excédent de recettes de 745,- Fr.  
Jean-Claude Basset souhaite que ce budget implique de nouvelles entrées.  
Guy Musy souligne que le projet « brochure/plaquette » actuellement en préparation devrait être financé par une souscription. Jean-Claude Basset aimerait quand même que le budget prévoie un montant spécifique pour ce projet.

Les cotisations restent inchangées.

### **7. Discussion : priorités et nouvelle vision**

Discussion est engagée autour de quelques projets en cours :

- Plaquette/brochure en préparation
- Café philo à la Potinière sur des thèmes d'actualité : par exemple les minarets
- Henri Maudet souhaiterait qu'une réflexion soit menée sur la Charte
- Nicolas Junod rappelle qu'il n'y a pas de rencontre prévue pour le groupe de travail « Journée interreligieuse » et qu'aucun budget n'est prévu pour le groupe « fait religieux à l'école laïque »

Le prochain comité est fixé au mardi 28 avril 2009

Séance close à 22h58

Rédaction  
*Jean-Claude Mokry*

